

« Talents 2024 » : lancement de la seconde édition

La Ville de Paris a placé la jeunesse au cœur de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et lance aujourd'hui l'appel à projet « Talents 2024 ». Créé en mai 2017 pour soutenir les projets portés par des jeunes s'inscrivant dans les valeurs de l'olympisme, ce label a déjà permis d'accompagner 24 projets l'an dernier dont trois porteurs de projets lauréats qui ont eu un suivi personnalisé pendant 6 mois et qui se sont partagés une dotation de 50 000 euros. Les candidats peuvent déposer leur candidature du 15 mai au 16 juillet 2018.

La Ville de Paris souhaite que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 soit l'occasion de faire émerger une « génération 2024 » porteuse de projets qui contribuent à changer le monde. Dans ce cadre, la capitale lance un appel à projet intitulé « Talents 2024 » permettant de récompenser et d'accompagner des projets portés par des jeunes de la Métropole du Grand Paris âgés de 16 à 25 ans.

« Talents 2024 » récompensera les projets les plus innovants, et qui s'inscrivent dans les valeurs de l'olympisme et ceux de l'Agenda olympique 2020 du CIO, dont le développement durable et l'inclusion.

Les projets sélectionnés seront retenus sur la base de leur originalité, de leur impact sur le territoire métropolitain et sa population, ainsi que sur leur potentiel de réalisation, de développement et d'exemplarité. Les projets peuvent être individuels ou collectifs.

En septembre 2018, la Ville de Paris et ses partenaires sélectionneront 24 projets qui seront accompagnés par des professionnels pour préciser et développer leur idée avant de la présenter en décembre devant un jury présidé par Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la jeunesse, et Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris chargé du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques, et composé de personnalités du monde sportif et économique.

Le jury récompensera, comme l'an passé, 3 projets qui se partageront une dotation financière de 50 000 €. Ils bénéficieront également d'un accompagnement personnalisé pendant plusieurs mois pour développer leur projet.

Informations et candidatures sur www.paris.fr/talents2024